

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

La Ministre

Paris, le 26 FEV. 2015

Cab MT/DA/MB/Me D15-276

Monsieur le Directeur général,

J'ai bien reçu votre courrier du 16 février relatif au programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) et vous remercie de me donner l'occasion de préciser les intentions du gouvernement à ce sujet.

La mission que j'ai confiée, avec la ministre chargée de la recherche, au président de l'alliance Aviesan, le Professeur Yves Lévy, visant à organiser une programmation de la recherche en santé, donnera lieu à un rapport qui doit nous être prochainement remis.

Afin d'améliorer pour les cliniciens-chercheurs et pour les pouvoirs publics la lisibilité des appels à projets et des financements de la recherche sur les soins et l'offre de soins, une programmation concertée des appels à projets ainsi qu'une harmonisation de leur gestion, laquelle inclut leur évaluation, est envisagée. L'agence nationale de la recherche, dont le rôle spécifique est de soutenir la logistique des appels à projets, pourrait se voir confier l'hébergement d'un portail unique de la recherche en santé et la gestion logistique de ces appels à projets.

Je confirme de la manière la plus nette que, dans cette proposition, le ministère chargé de la santé conserve intégralement son rôle de décision des financements et des orientations du PHRC, dont le succès depuis plus de vingt ans me conduit à vouloir le conforter et le développer. De même, l'évaluation scientifique indépendante des projets continuera de relever d'un jury sélectionné pour son expertise en recherche clinique.

Par ailleurs, il n'est pas prévu que les autres appels à projets financés sur crédits de l'assurance-maladie, et d'apparition plus récente, notamment en matière de recherche médico-économique, de performance du système de soins et de soins infirmiers (PRME, PREPS et PHRIP), rejoignent le portail unique en cours de constitution auprès de l'ANR.

Comme chacun a pu le noter, la campagne des appels à projets pour 2015 a été lancée récemment et se déroulera selon les modalités usuelles.

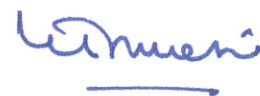
.../...

Monsieur Martin HIRSCH
Directeur général
Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
3, avenue Victoria
75004 PARIS

Les travaux de programmation de la recherche en santé se poursuivent sous l'égide de l'alliance AVIESAN en lien avec les services ministériels (direction générale de l'offre de soins, direction générale de la santé et direction générale de la recherche et de l'innovation) et l'agence nationale de la recherche. Mes services tiendront régulièrement informées les conférences hospitalières, notamment les conférences de directeurs généraux de centre hospitalier universitaire, de présidents de commission médicale d'établissement de centre hospitalier universitaire et de doyens, de l'avancement de ces travaux. Les décisions définitives seront prises après leur consultation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma sincère considération.

Amicalement,



Marisol TOURAINE